

## FLEUVE LA CHARENTE

### DEMANDE OU RENOUVELLEMENT D'AMARRAGE D'UN BATEAU

#### COMMENT UTILISER CET IMPRIME :

1. Remplir toutes les rubriques
2. Pour une nouvelle demande ou en cas de modification, joindre un extrait de plan au 1/25 000 et un extrait de plan cadastral situant l'emplacement souhaité ;
3. Faire viser la demande par le maire de la commune concernée ;
4. Renvoyer la demande complétée et signée à l'adresse postale mentionnée en pied de page ou en version électronique : [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr) > Mes démarches > contactez-nous : Thématique fleuve Charente

#### Identification du propriétaire du bateau

Je soussigné

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (pour prévenir en cas d'incident) \_\_\_\_\_

Sollicite l'autorisation d'amarrer un bateau sur le fleuve La Charente au point désigné ci-dessous.

#### Caractéristiques du point d'amarrage

Commune : \_\_\_\_\_ Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Rive : droite  gauche

Sur corps mort : préciser la distance à la rive : \_\_\_\_\_

Sur ponton privé (autorisation du propriétaire obligatoire)

Sur la parcelle cadastrée : Section \_\_\_\_\_ Numéro \_\_\_\_\_

Ce terrain appartient à :  
 Moi-même  
 Particulier (autorisation du propriétaire obligatoire)  
 Domaine public fluvial (sur avis du service)  
 Autre (préciser) \_\_\_\_\_  
(autorisation du propriétaire obligatoire)

Coordonnées GPS (facultatif) : x : ..... y : .....

#### Autorisation du propriétaire du point d'amarrage

Je soussigné

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Autorise M \_\_\_\_\_ à amarrer un bateau sur la parcelle \ le ponton désigné ci-dessus.

Signature :

#### Durée annuelle d'amarrage du bateau

Permanente (12 mois de l'année, dans la limite de 5 ans)

Saisonnière (quelques mois dans l'année, dans la limite de 5 ans) :

Période (préciser les mois d'amarrage de votre bateau sur une année civile) : \_\_\_\_\_

Durée de l'arrêt souhaitée (1 à 5 ans) : \_\_\_\_\_

## Caractéristiques du bateau

Nom du bateau \_\_\_\_\_

Longueur \_\_\_\_\_ Largeur \_\_\_\_\_ Tirant d'eau \_\_\_\_\_

Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_

(numéro d'immatriculation obligatoire pour les bateaux dont la longueur est supérieure à 5 mètres ou dont la puissance du moteur est supérieure à 6 CV, y compris les engins de plaisance)

## Utilisation du bateau

**Plaisance** (cocher la case correspondante et indiquer le nombre \*)

- stand-up paddle .....(\*)       canoë .....(\*)       pédalo .....(\*)  
 autres bateaux : stationnaires ou non et non destinés à l'habitation  
 bateaux destinés à l'habitation permanente ou non

**Usage commercial y compris clubs sportifs et associations** (cocher la case correspondante et indiquer le nombre \*)

- stand-up paddle .....(\*)       canoë .....(\*)       pédalo .....(\*)  
 autres bateaux : plaisance en location, à passagers, péniches

**Usage non commercial** (cocher la case correspondante et indiquer le nombre \*)

- bateaux publics, associatifs à usage non lucratif et d'intérêt général

## Avis du maire de la commune sur laquelle est projeté l'amarrage

Je soussigné

Maire de la commune de \_\_\_\_\_ délivre un avis

Favorable

Défavorable

Favorable avec les réserves suivantes : \_\_\_\_\_

Date de l'avis \_\_\_\_\_ Signature et cachet de la mairie :

## Engagement du demandeur

Je m'engage à :

- payer les redevances afférentes à l'autorisation qui me sera délivrée lorsque la Paierie Départementale (Centre des Impôts) m'adressera un **Avis de paiement** ;
- à signaler tout changement qui pourra intervenir au sujet de l'amarrage de mon bateau.

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature :

### POLE INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE  
SERVICE EAU ET HYDROLOGIE

Bureaux : 44 rue de l'Arsenal - Angoulême - ☎ 05 16 09 60 14 - Site Internet [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

Toute correspondance doit être adressée à :

Conseil Départemental - 31 boulevard Emile Roux - CS 60000 - 16917 ANGOULEME Cedex 9

EXTRAIT DES TARIFS APPLICABLES POUR L'ANNEE 2025  
 Pour le calcul des Redevances d'occupation du domaine public fluvial  
 Délibération du Conseil Départemental du 20 décembre 2024

N°	DESIGNATION	UNITE	REDEVANCE ANNUELLE	MINIMUM DE PERCEPTION	OBSERVATIONS
6	<b>Amarrages</b>				Code AM.
	➤ <u>Plaisance</u>				
	Stand-up paddle, canoës, pédalos	unité	21,75 €	néant	
	Autres bateaux : stationnaires ou non et non destinés à l'habitation	ml	8,79 €	néant	
	Bateaux destinés à l'habitation permanente ou non	ml	20,99 €	néant	
	➤ <u>Usage commercial y compris clubs sportifs et associations</u>				
	Stand-up paddle, canoës, pédalos	unité	46,61 €	néant	
	Autres bateaux : plaisance en location, à passagers, péniches	ml	21,00 €	néant	
	➤ <u>Usage non commercial</u>				
	Bateaux publics, associatifs à usage non lucratif et d'intérêt général	unité	gratuit	néant	

- Les redevances, révisables annuellement, sont déterminées proportionnellement à la durée de l'occupation dont l'unité de base est le mois non fractionnable, tout mois supplémentaire commencé étant dû.
- L'amarrage de bateaux particuliers pour une durée ne dépassant pas un mois n'est pas soumis à redevance.

**POLE INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

DIRECTION DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE  
 SERVICE EAU ET HYDROLOGIE

Bureaux : 44 rue de l'Arsenal - Angoulême - ☎ 05 16 09 60 14 - Site Internet [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

Toute correspondance doit être adressée à :

Conseil Départemental - 31 boulevard Emile Roux - CS 60000 - 16917 ANGOULEME Cedex 9